



## AVIS

**Objet: Administration des Ponts et Chaussées – Service régional de Mersch  
– Stabilisation des berges d'un affluent du cours d'eau  
« Rouschtbaach » à Moesdorf.**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 25 octobre 2021, réf EAU/AUT/21/0808, concernant la stabilisation des berges d'un affluent du cours d'eau « Rouschtbaach » à Moesdorf, est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 4 novembre au 12 décembre 2021 inclus.

Mersch, le 3 novembre 2021

le secrétaire adjoint,

le bourgmestre,

  
  
